

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22105**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager en ingénierie d'affaires

Nouvel intitulé : Manager en ingénierie d'affaires

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France (CCI Paris Ile de France) - Sup de V | Président |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312t Négociation et vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager en ingénierie d'affaires est un acteur clef de l'entreprise, et le pilotage de son activité, menée en cohérence avec la politique définie par la Direction Générale, contribue à en assurer la croissance.

Il élabore la stratégie de développement de l'unité ou du secteur d'activité dont il assure le management, à partir d'une déclinaison des orientations stratégiques de l'entreprise, et en prenant en compte les données de l'environnement et les évolutions du secteur sur lequel il intervient.

L'analyse de ces différents éléments lui permet d'élaborer un plan stratégique pour les 3 à 5 ans à venir, la durée de son plan de développement dépendant du type d'affaire sur lequel il intervient.

Il exerce une veille marketing, économique et technologique qui lui permet de suivre les évolutions de son secteur et d'anticiper les impacts possibles au niveau des prospects et des entreprises clientes.

Le manager en ingénierie d'affaires intervient essentiellement sur la conception et la mise en œuvre de solutions « sur mesure », adaptées aux besoins de ses clients. Pour cela il doit parfaitement maîtriser les ressources et limites des solutions qu'il préconise, notamment en s'adjoignant le concours de professionnels internes ou externes à son entreprise, professionnels dont il assure le management.

Le manager en ingénierie d'affaires intervient sur les domaines d'activités suivants :

- La conception d'un plan stratégique
- La détection d'affaires
- Le développement d'activité
- Le management d'un système d'information
- Le pilotage d'une affaire
- Le management d'acteurs

Les capacités attestées sont :

- Concevoir une stratégie de développement de son activité
- Détecter des opportunités d'affaires
- Assurer le développement d'une nouvelle activité
- Structurer et manager un système d'informations
- Piloter les différentes étapes de l'affaire, depuis la conception et la contractualisation de l'offre, jusqu'à la mise en place de la solution
- Manager la contribution des différents acteurs impliqués dans le projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toute entreprise ayant une activité commerciale portant sur des solutions complexes, nécessitant de définir et de proposer une offre spécifique, sur le marché national, européen et /ou international

Tous les secteurs du Business to Business (interentreprises) sont concernés : industrie, informatique, télécommunications, services aux entreprises, ...

- Ingénieur d'affaires,
- Ingénieur technico-commercial,
- Ingénieur commercial,
- Ingénieur des ventes,
- Business développer,
- Responsable grands comptes

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

D1407 : Relation technico-commerciale

D1406 : Management en force de vente

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités d'évaluation des capacités professionnelles ont été choisies en fonction de leur proximité avec des situations professionnelles. Elles portent sur la réalisation de travaux identiques à ceux que doivent produire des professionnels en exercice, notamment :

- La présentation d'une stratégie de développement de l'activité
- L'élaboration d'une proposition d'affaire
- La réalisation d'un Business Plan

Ces travaux sont présentés devant un jury composé de professionnels et de formateurs ou responsables de l'école.

En fonction des expériences des candidats et de leurs compétences, le titre professionnel peut également être obtenu par la mise en oeuvre d'une procédure de VAE.

Pour les personnes n'ayant obtenu qu'une partie du titre professionnel, le bénéfice des composants acquises peut être gardé 5 ans.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | 50% professionnels 50% représentants de SUP de V |
| En contrat d'apprentissage | X | 50% professionnels 50% représentants de SUP de V |
| Après un parcours de formation continue | X | 50% professionnels 50% représentants de SUP de V |
| En contrat de professionnalisation | X | 50% professionnels 50% représentants de SUP de V |
| Par candidature individuelle | | X |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2005 | X | 50% professionnels 50% représentants de SUP de V |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Manager en ingénierie d'affaires" avec effet au 31 décembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager en ingénierie d'affaires" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2015.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 17 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé "Responsable commercial", niveau II.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 25 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé "Titre de Sup de V de l'école supérieure de Saint-Germain-en-Laye", niveau II.

Pour plus d'informations

Statistiques :

60 bénéficiaires de la certification par an

<http://www.supdev.com>

Autres sources d'information :

Autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France (CCI Paris Ile de France) - Sup de V : Île-de-France - Yvelines (78) [Saint-Germain-en-Laye]

SUP de V

CCI de Versailles, Val d'Oise/Yvelines

51, boulevard de la Paix

78100 Saint-Germain-en-Laye

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- SUP de V - CCI Versailles-Val d'Oise/Yvelines - 51, boulevard de la Paix - 78100 Saint-Germain-en-Laye Tél : 01 39 10 78 78

- ISIALM - CCI du Mans et de la Sarthe - 7, avenue des Platanes - 72100 Le Mans Tél : 02 43 50 25 85

- EGC - CCI Grand Lille - 58, rue de l'Hôpital Militaire - 59000 Lille

- ISIACC - 7, rue du Parlement - 51005 Châlons en Champagne

Historique de la certification :

Anciens libellés :

Titre de Responsable en Ingénierie et Négociation d'Affaires, niveau 1 (enregistré au RNCP, code nomenclature (NSF) 312t- décret paru au J.O du 15 mars 2005)

Certification précédente :

Titre de Responsable Commercial, niveau II

-arrêté du 17 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1997

-arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993

Certification précédente : Manager en ingénierie d'affaires

Certification suivante : Manager en ingénierie d'affaires